

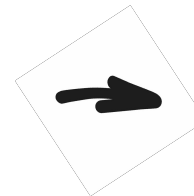
Présentation des appels à propositions FEDER (Fond Européen pour le Développement Economique et Régional)

- *Biodiversité et continuités écologiques* -

Biodiversité, infrastructures vertes et bleues (PI6d) 17.8 M€ de FEDER

Objectif : Réduire la pression sur la biodiversité en intervenant sur les trames vertes et bleues

Bénéficiaires: collectivités territoriales et leurs groupements, syndicats mixtes, établissements publics, organismes d'études ou de recherche, gestionnaires de réseaux et infrastructures de transports, gestionnaires d'espaces naturels....



2 appels à propositions :

1 AAP trame verte, 1 AAP trame bleue

Modalités financières

- 2,5 M€ FEDER
- Seuil Minimum : 50 000 € de cout total pour les études, 100 000 € de cout total pour les autres projets
- Une avance, limitée à hauteur de 30% du FEDER, peut être accordée dans certains cas, uniquement pour les porteurs non publics, selon la capacité administrative et financière du porteur de projet, et sur proposition du service instructeur

Types d'actions visées

- Equipements et travaux, y compris étude préalable favorisant les continuités et la perméabilité des infrastructures linéaires. Les études d'avant projet éligibles que si susceptibles de déboucher sur des travaux.
- Tx d'ouverture de liaisons piétonnes végétalisées sur trames vertes urbaines et périurbaines
- Acquisition d'espace avec intérêt écologique reconnu et nécessaire à la restauration d'une continuité écologique
- Opération permettant de réduire la mortalité faunistique le long des réseaux et de porter à connaissance les enjeux vis-à-vis des aménageurs
- Investissement pour la gestion de l'accueil du public et ayant un impact favorable sur la biodiversité

Actions biodiversité: ciblées sur les territoires à enjeux du SRCE (aire urbaine d'Avignon, aire toulonnaise, pourtour de l'Etang-de-Berre...) et sur les espaces urbains et périurbains.

Exemples :

- Création de passage inf/sup pour petite/grande faune, plantation de haies de rabattement
- Tx de suppression d'obstacles, enfouissement de lignes HT
- Gestion des stationnements/cheminement
- ...

Critères sélection

Critères relatifs à la qualité du projet

- Projet localisé sur un des territoires à enjeux identifiés dans les documents stratégiques
- Projet visant des réalisations exemplaires, innovantes ayant un caractère reproductible
- Projet inscrit dans une démarche locale concertée
- Pertinence de la solution technique retenue (choix de la méthode retenue au regard des options éventuelles...)

Autres critères

- Contribution aux stratégies régionales : Stratégie globale Biodiversité et Schéma régional de Cohérence écologique
- Localisation en zone périurbaine
- Contribution à la réduction de la pression sur la biodiversité
- Contribution aux indicateurs : diminution des surfaces artificialisées, nombre d'ouvrages réalisés (valeur cible en 2023) : 15 ouvrages

Modalités financières

- 2,5 M€ FEDER
- Seuil Minimum

50 000 € de FEDER pour les études

100 000 € de FEDER pour les autres projets

- Une avance, limitée à hauteur de 30% du FEDER, peut être accordée dans certains cas, uniquement pour les porteurs non publics, selon la capacité administrative et financière du porteur de projet, et sur proposition du service instructeur

Types d'actions visées

- Etudes d'avant projet et de travaux d'investissement ayant une issue immédiatement opérationnelle sur les continuités écologiques et la restauration physique des cours d'eau;
- Les études d'avant projet sont éligibles si elles sont susceptibles de déboucher sur un ouvrage financé sur le programme opérationnel.

Exemples :

- Effacement/abaissement de seuils;
- Equipement de seuils (passes à poissons);
- Gestion du transit sédimentaire;
- Restauration de la morphologie du cours d'eau, reméandrage ;
- Restauration de ZH;
- ...

Critères de sélection

Critères relatifs à la qualité du projet

- Projet portant sur un territoire prioritaire (corridors ou réservoirs SRCE, cours d'eau classés en liste 2, zones humides identifiée dans les inventaires, masses d'eau ou bassin versant identifiés comme étant à enjeu dans le SDAGE...)
- Projet visant des réalisations exemplaires, innovantes ayant un caractère reproductible
- Projet inscrit dans une démarche locale concertée
- Pertinence de la solution technique retenue (choix de la méthode retenue au regard des options éventuelles...)

Autres critères

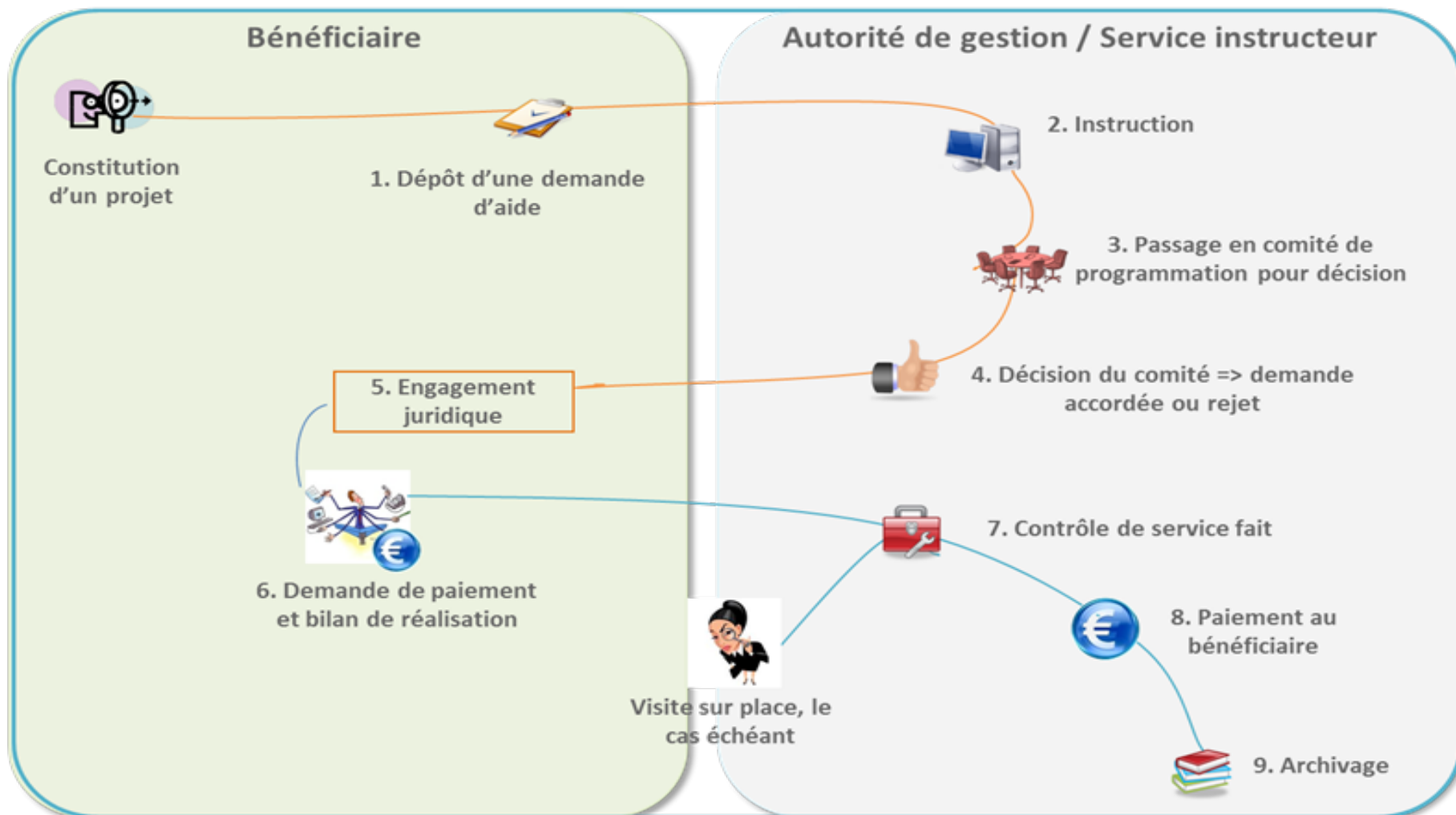
- Contribution aux programmes régionaux (SAGE, plan de gestion, contrats de milieux, SRCE, SOURCE, trame bleue, SDAGE...)
- Contribution du projet à l'amélioration du fonctionnement naturel d'un milieu aquatique
- Indicateurs de réalisation (valeur cible en 2023) : 200 km de linéaires de cours restaurés

Modalités d'instruction et de sélection des dossiers (communs aux 2 AAP) :

- 1) Présentation du projet au SPAE de la Région pour accompagnement le porteur et faciliter le dépôt de dossier
- 2) Dépôts des dossiers : AAP ouvert toute l'année, avec échéances pour le dépôt avant CRP. Prochaines dates de dépôt : 30 avril, 30 juin;

Instruction

- 3) Analyse de l'éligibilité du projet (vérification administrative, dossier complet, seuil, projet en lien avec les problématiques de l'AAP...);
- 4) Evaluation – classement du projet au regard des critères de sélection (note minimale de 10/20, avis du comité technique);
- 5) Sélection en CRP;
- 6) Arrêté du Président du CR (projet financé au regard de l'enveloppe disponible) ;



Dispositions communes aux 2 AAP :

- Financement jusqu'à 50 % du coût total éligible;
- Coûts éligibles : dépenses directement liées au projet, frais de personnel, investissements, matériel, études, frais de déplacements;
- Durée du projet de 36 mois;
- Dossier complet au moment du dépôt (dont : délibération approuvant le projet et son plan de financement prévisionnel);
- Cofinancement : lettres de demande au dépôt du dossier, lettres d'intention 21 j avant CRP;

Un nouveau site internet dédié aux fonds européens
en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
www.europe.regionpaca.fr

Entrée programme

Entrée porteur de projet

Entrée bénéficiaire

Appels en cours

Espace partenaire

Agenda

The screenshot shows the website 'l'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur'. The header includes a search bar and navigation links: FEDER-FSE, POIA, FEADER, FEAMP, MED, and Autres programmes. The main banner features a woman holding a European flag and the text 'Programmation 2014-2020' and 'L'Europe investit en Provence-Alpes-Côte d'Azur'. Below the banner are three circular icons with text: 'Que fait l'Europe dans ma région ?' (Stratégie Europe 2020, chiffres clés, bilan 2007-13, carte des projets financés, témoignages de bénéficiaires), 'J'ai un projet' (Les fonds, les thématiques, les programmes, guide du candidat, aide à la recherche), and 'Je suis bénéficiaire' (Guide du bénéficiaire, obligations et règles de publicité, kit de communication, programmes de formation). A central section titled 'RELEVER LES GRANDS DÉFIS DE L'EUROPE EN PACA' features a video player showing a hand drawing a map of the region with financial figures (26,7 Md€, 8,4 Md€, 0 milliards d'euros de FSE). To the right is a section 'Appels en cours' with placeholder text and a 'Je dépose mon projet' button. The footer contains a navigation bar with icons for 'Des équipes à votre service', 'Espace partenaire', 'Communication Presse', 'Documents et liens utiles', 'Questions réponses', 'Lexique', and 'Agenda'. A bottom bar lists 'Accessibilité', 'Lexique', 'Plan du site', 'Mentions légales', 'Credits', and 'Contact', followed by a list of links (FEDER, FSE, POIA, FEADER, FEAMP) and a footer note: 'Ce site est cofinancé par l'Union Européenne'.

Contact

Le Dossier de demande d'aide est à retirer auprès du Conseil Régional :

Direction des Affaires Européennes

Service Pilotage et Accompagnement Européen :

OT 6 / Trame verte et bleue : Maxime Bonnaud

monprojeteuropéen@regionpaca.fr

04.88.73.78.01

Merci de votre attention